



Achat d une maison

Par Greg62530

Bonjour

Je voudrais acheter une maison, l'escalier du voisin en bois qui même de son salon à sa chambre, traverse mon salon du rez-de-chaussée sans isolation quelconque et ma chambre à l'étage. Sachant que le sol de la maison que je voudrais acheter est plus grand que l'étage de 1m environ. Et la toiture de la maison étant aussi grande que le rez de chaussée.

J'ai jamais vu ce genre de chose. À qui appartient quoi ? Et surtout comment gérer phoniquement le problème et l'entretien de cet escalier. Si un jour cet escalier doit être changé. Il y aura un grand trou dans ma maison. À ne rien comprendre.

Merci pour votre aide.

Par DIU1973

Bonjour

Ne vous lancez pas dans un tel achat sans avoir discuté avec ce voisin et obtenu du vendeur son acte de propriété et les mètres exacts ainsi que le descriptif précis.

Voyez ceci avec votre notaire .

Par Greg62530

Je vous remercie, c'est bien sûr que je vais faire. Mais je ne comprend toujours pas comment cela est possible et vivable pour les 2 parties.

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est probablement une maison qui a été divisée en deux parties.

C'est assez invivable en effet, d'autant plus que l'isolation est insuffisante entre les 2 logements.

À réserver à une même famille...

Par janus2

L'escalier du voisin en bois qui même de son salon à sa chambre, traverse mon salon du rez-de-chaussée sans isolation quelconque et ma chambre à l'étage.

Bonjour,

C'est difficilement compréhensible, votre voisin traverse votre salon et votre chambre pour se rendre dans sa chambre ???